



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Racine, tenue le 21 septembre 2020 à 19 h au Centre communautaire de Racine, situé au 136, route 222, Municipalité de Racine.

Sont présents :

Maire	Christian Massé
Conseiller district N° 1	Nicolas Turcotte
Conseiller district N° 2	Mario Côté
Conseiller district N° 3	André Courtemanche
Conseillère district N° 4	Lorraine Denis
Conseiller district N° 5	Adrien Steudler
Conseiller district N° 6	Simon Desautels

Absent :

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 19 par Monsieur Christian Massé, maire de Racine.

Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RÉOLUTIONS

- 3.1 Offre d'achat à Les Loisirs de Racine
- 3.2 Offre de services EXP : Mise à jour du plan d'intervention
- 3.3 Offre de services EXP : Évaluation des travaux de voirie
- 3.4 Vente du lot N° 2 755 083 cadastre du Québec au MMFFP
- 3.5 Mandat à M. Guillaume Meunier, arpenteur-géomètre (278, chemin J.-A.-Bombardier)

4. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Il est proposé par M. Mario Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :



QUE le projet d'ordre du jour soit accepté et rédigé en le modifiant pour retirer le point 3.4.

3. RÉOLUTIONS

3.1 Offre d'achat à Les Loisirs de Racine

2020-09-189

ATTENDU QUE Les Loisirs de Racine ont remis à la municipalité de Racine une offre pour l'achat des terrains situés au 135 et 137 rue de la Rivière, Racine, pour le prix de cent vingt-deux mille six cent soixante-quinze dollars (122 675 \$);

Le vote est demandé : 4 pour et 2 contre

Il est proposé par M. Mario Côté, conseiller, et résolu à la majorité des conseillers présents :

QUE le maire, M. Christian Massé et la directrice générale, Madame Lyne Gaudreau soient autorisés à signer une offre d'achat au prix mentionné ci-haut et aux conditions suivantes :

- La vente inclus la surface multifonctionnelle, les deux panneaux du tableau d'affichage électronique et le nécessaire pour les faire fonctionner ainsi que les poteaux et lumières qui ne sont pas encore installées sur le terrain;
- La municipalité assumera les taxes municipales en retard et courantes mais Les Loisirs devront acquitter les taxes scolaires;
- Tout autre condition prévue à l'offre d'achat.

3.2 Offre de services EXP : Mise à jour du plan d'intervention des infrastructures

2020-09-190

ATTENDU QUE la firme EXP a préparé par la municipalité une mise à jour en 2016 qui a été approuvée par le MAMH dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018;

ATTENDU QUE ce plan d'intervention devrait être remis à jour dans le cadre du Programme TECQ 2019-2023. Ce nouveau plan d'intervention a pour but de servir à la municipalité de point de départ dans la programmation de ses travaux de renouvellement d'infrastructures en permettant d'identifier qu'elles sont les interventions prioritaires à réaliser.

Il est proposé par M. André Courtemanche, conseiller et résolu à l'unanimité des conseiller présents :

QUE les services de M. Frédéric Blais de la firme EXP de Sherbrooke, soient retenus pour la mise à jour du plan d'intervention de la municipalité. Le tout pour un montant maximal de cinq mille dollars (5 000 \$) plus taxes.

3.3 Offre de services EXP : Plan de gestion en voirie locale

2020-09-191



ATTENDU QUE la municipalité désire élaborer un plan de gestion en voirie locale.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller et résolu à l'unanimité des conseiller présents :

QUE les services de M. Frédéric Blais de la firme EXP de Sherbrooke, soient retenus pour l'élaboration de ce plan de gestion selon la soumission déposée le 14 septembre 2020. Le tout pour une enveloppe budgétaire initiale de quatre mille huit cents dollars (4 800 \$) plus taxes.

3.4 Point retiré de l'ordre du jour

3.5 Mandat à M. Guillaume Meunier, arpenteur-géomètre (278, chemin J.-A.-Bombardier)

2020-09-192

ATTENDU QUE la municipalité entend procéder à des travaux correctifs sur le chemin J.A. Bombardier, en face du 278 chemin J.-A.-Bombardier;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de bien localiser l'assiette du chemin avant de procéder aux travaux.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ACCORDER un mandat d'arpentage à M. Guillaume Meunier, arpenteur-géomètre à cet effet. Ledit mandat ne devant pas entraîner des honoraires excédant la somme de deux mille dollars (2 000 \$).

4. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

Aucune question

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-09-193

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

M. Mario Côté, conseiller propose la levée de la séance à 19 h 38.

Christian Massé
Maire

Lyne Gaudreau
Directrice générale et secrétaire-trésorière